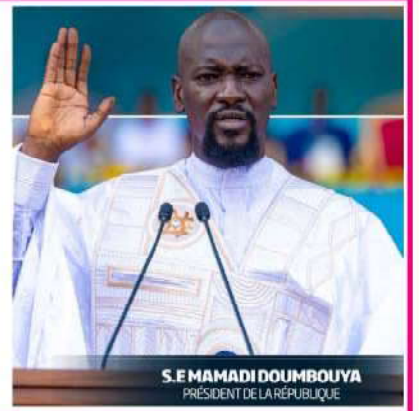


# HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"



S.E. MAMADI DOUMBOUYA  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

N°8354 DU LUNDI 06 AVRIL 2026 \* 65<sup>ème</sup> ANNÉE [www.horoya.net](http://www.horoya.net) - horoya 1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



## ARSJPA

Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,  
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée  
[www.arsjpa.gov.gn](http://www.arsjpa.gov.gn)  
[info@arsjpa.gov.gn](mailto:info@arsjpa.gov.gn)  
Tel : +224 612 13 03 03

**Jouez de manière responsable:  
Contrôlez votre argent  
Contrôlez votre Temps.**

### ENVIRONNEMENT



# La CEDEAO apprécie la valorisation du massif du Fouta Djallon

**P3**  
Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a accordé, ce vendredi, 03 avril 2026, une audience à une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par Yao Bernard Koffi, Directeur de l'Environnement et des Ressources naturelles.

### INSALUBRITE A KALOUM

## Le cri de cœur des femmes balayeuses



P. 11

### SPECTACLES

## Retour des Ballets africains...



P. 14

**1XBET**

JOUEZ MAINTENANT

**1XGAMES**

TOURS CHANCEUX,  
GAINS ÉPIQUES



QHoroya  
Journal Horoya  
[www.horoya.net](http://www.horoya.net)

#### POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com

## COOPERATION

# Une mission de BPI France en Guinée

**Dans le cadre du Parcours Business International Simandou 2040, Bpifrance organise conjointement avec le ministère du Plan et de la Coopération Internationale une mission stratégique en Guinée. L'objectif est de renforcer les relations économiques entre la France et la Guinée, en s'inscrivant dans la dynamique impulsée par les autorités guinéennes autour du Plan Simandou 2040, qui vise à structurer un développement économique durable, inclusif et multisectoriel à partir du méga-projet minier Simandou.**

Une délégation composée de 50 entreprises françaises, représentant une large diversité de secteurs (énergie, infrastructures, agriculture, santé, technologies, industrie, eau, numérique, mobilité, formation professionnelle, BTP, ingénierie), séjourne à Conakry pour une immersion de trois jours mêlant rencontres institutionnelles, sessions sectorielles et forum d'affaires avec le secteur privé local.

Au-delà de la mise en lumière des opportunités offertes par le Plan Simandou 2040 et les chantiers d'industrialisation en Guinée, ce parcours immersif se distingue par l'ampleur de la mobilisation institutionnelle et partenariale qu'il réunit. La cérémonie est organisée conjointement avec le ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement, l'Ambassade de France en Guinée



et en Sierra Leone, en partenariat avec Ecobank, SAH Analytics, ADNA, AFG Bank Guinée, AFFIC, AGL et Expertise Guinée.

Cette dynamique partenariale constitue le socle d'une ambition claire : accélérer la construction de coopérations industrielles durables en-

tre la Guinée et la France, au service d'un développement économique mutuellement bénéfique.

Selon Christophe Plastre, représentant Afrique de l'Ouest pour BPI France : « Nous sommes venus cette semaine en

Guinée avec une cinquantaine de sociétés françaises – PME, ETI, grands groupes et investisseurs – qui travaillent dans des secteurs variés comme l'énergie, l'eau, l'agriculture, le numérique. Ces acteurs souhaitent rencontrer les autorités gu-

néennes et le secteur privé local afin de développer des co-entreprises et répondre ensemble aux problématiques du Plan Simandou 2040. »

Il a rappelé que la France travaille depuis trois ans sur différents financements en Guinée, notamment dans l'agriculture (fermes avicoles avec Sonoco), les travaux publics (IC Transports, Guicopress), le numérique (fibre optique avec le groupe Nuna), ainsi que dans la santé (financement des hôpitaux de Kindia et Labé).

De son côté, Fatoumata Touré, cheffe de cabinet du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, a souligné que ce forum n'était pas un simple événement diplomatique,

mais une séquence d'engagements concrets et de dialogue direct entre investisseurs et producteurs. Elle a insisté sur la vision stratégique du Plan Simandou 2040, qui articule investissements massifs, réformes structurelles et partenariats publics, avec pour objectif de transformer et valoriser les richesses du pays sur son sol, au bénéfice de son peuple.

Elle a conclu en affirmant : « La Guinée ne cherche pas des donateurs, mais des partenaires stratégiques. Notre cadre réglementaire se renforce, notre tissu entrepreneurial se structure, et notre gouvernement est déterminé à créer des conditions de partenariat durable, orientées vers l'impact et la création de valeurs partagées. »

**Aboubacar II Sylla & Naby Moussa Soumah**

## INFRASTRUCTURES

### Clap de fin pour les indemnisations à Bambéto

**Le ministère des Infrastructures et des Travaux Publics a franchi, ce mardi 31 mars 2026, une étape charnière dans la réalisation de l'échangeur de Bambéto. Par la remise des derniers chèques de compensation, les autorités bouclent officiellement le volet social de ce chantier titanesque.**

C'est un ouf de soulagement pour les riverains et une victoire logistique pour l'État. En procédant à l'ultime phase de paiement des impenses, le ministre Facinet Sylla met fin à un processus d'indemnisation qui aura duré plusieurs mois. L'objectif affiché était de libérer les emprises nécessaires tout en garantissant les droits des populations impactées.

Décrite par les autorités comme « rigoureuse et transparente », l'opération visait à éviter les contentieux qui freinent souvent les grands travaux publics en Guinée. En présence des autorités locales et des bénéficiaires, le ministre a tenu à souligner l'importance de cette démarche : « Nous plaçons les populations au cœur des projets structurants. Ce projet ne vise pas seulement à couler du béton, mais à améliorer la vie des Guinéens, tout en respectant leur dignité. »



Facinet Sylla n'a pas manqué de saluer la coopération des habitants de Bambéto. Malgré les désagréments causés par les travaux, le « sens du civisme » et la « patience » des citoyens ont été présentés comme les moteurs de la réussite de cette phase.

De leur côté, les bénéficiaires, dont certains étaient visiblement émus, ont salué le respect des engagements

gouvernementaux. Beaucoup ont promis de se muer en ambassadeurs du projet afin de sensibiliser le reste de la communauté sur l'utilité publique de l'ouvrage.

Avec la clôture officielle de ce dossier social, le chantier de l'échangeur de Bambéto entre désormais dans sa phase terminale. Ce projet, véritable poumon de la mobilité urbaine sur l'Axe, est attendu par des milliers

d'automobilistes guinéens qui espèrent voir, enfin, la fin des congestions chroniques dans cette zone névralgique de la capitale.

Désormais, plus rien ne semble s'opposer à l'achèvement rapide des travaux. Le gouvernement, par ce geste, espère faire de Bambéto un modèle de gestion pour les futurs aménagements urbains à travers le pays.

**Naby Camara**

**HOROYA**  
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée  
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

**DIRECTEUR GENERAL**

Ibrahima Koné  
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99  
konesayon1@gmail.com

**DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE**

Marie Louise Diallo  
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

**REDACTEUR EN CHEF**

Amadou Kendessa Diallo  
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

**SECRETARE GENERAL**

Jean Marie Morgan  
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

**RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE**

Lansana Sarr 628 97 19 33  
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

**RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE**

Balla Yombouno 628 74 23 08  
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

**RUBRIQUE CULTURE & SPORT**

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26  
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

**CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX**

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

**CHEF SERVICE FABRICATION**

Abdoulaye Alsény Bangoura  
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

**RESPONSABLE SITE**

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

**CHEF SAF**

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

**CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURVEMENT**

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

**DISTRIBUTION**

Alpha Saliou Diallo 628478037

Lébé Doré

**ARCHIVES**

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

**PHOTO**

Lamine Sylla 621 70 61 13

## ENVIRONNEMENT

# La CEDEAO apprécie la valorisation du massif du Fouta Djallon

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a accordé, ce vendredi, 03 avril 2026, une audience à une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par Yao Bernard Koffi, Directeur de l'Environnement et des Ressources naturelles.



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission de supervision du programme climatique régional déployé en Guinée, notamment dans les localités de Salamayo (Mamou) et Farenta Sosso (Kindia). À cette occasion, la délégation est venue présenter au Chef du Gouvernement l'état d'avancement des activités, les résultats obtenus sur le terrain ainsi que les perspectives d'amélioration.

Selon le chef de la délégation, les échanges ont particulièrement porté sur la

préservation des têtes de sources du massif du Fouta Djallon, véritable château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, dont dépendent plusieurs pays du continent.

Par ailleurs, il a exprimé le soutien de l'institution Sous-régionale à l'initiative du Gouvernement visant à faire inscrire le massif du Fouta Djallon au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une telle reconnaissance internationale offrirait des avantages majeurs, notamment la mobilisation accrue de financements, le

renforcement des mécanismes de protection de l'écosystème, ainsi qu'une meilleure visibilité internationale du site.

M. Koffi a réaffirmé la disponibilité de la CEDEAO à accompagner la Guinée dans ce processus stratégique à fort impact régional.

Le Premier ministre a salué les efforts engagés et formulé des orientations stratégiques pour renforcer l'impact du programme.

**Alhassane Barry**

## EXAMENS NATIONAUX

# La pression monte chez les élèves

À quelques semaines de la tenue des examens scolaires, les élèves guinéens vivent sous une pression croissante. Les résultats des cinq dernières années ont été alarmants, et cette session s'annonce décisive. Élèves, enseignants et parents sont tous sur le qui-vive, conscients de l'importance de ces épreuves pour l'avenir des jeunes Guinéens.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : en 2022, le taux de réussite au baccalauréat était de 35,5 %, contre 30,5 % en 2021. Pour la session 2023-2024, le Certificat d'Études Élémentaires (CEE) a enregistré un taux global de 63,22 %, dont seulement 28,69 % de filles. Au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), le taux global était de 47,11 %, avec 21,05 % de filles. De manière générale, le taux de réussite aux examens nationaux en Guinée ne dépasse pas les 50 % depuis cinq ans. Ces chiffres ont tiré la sonnette d'alarme et poussé les autorités à prendre des mesures pour inverser la tendance.

Dans la commune de Lambadji, beaucoup d'élèves se disent prêts à relever le défi. Avec l'appui de leurs enseignants et de leurs familles, ils affichent une détermination à réussir. Les programmes sont

presque achevés et les enseignants bouclent les derniers chapitres.

« Nous sommes conscients de l'importance de ces examens, et nous faisons tout pour que nos élèves soient prêts », affirme Moustapha Kouyaté, maître du CEE dans une école privée. Depuis plus de six ans, ses classes enregistrent des taux de réussite impressionnants, variant entre 98 % et 100 %. Sa méthode repose sur un suivi rigoureux : exercices de compréhension après chaque cours, devoirs à la maison, et accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté, avec l'appui des parents.

De son côté, Amadou Diallo, professeur de mathématiques en Sciences Expérimentales et Sciences Mathématiques, explique qu'il lui reste deux chapitres à terminer d'ici la mi-mai. Il prévoit ensuite d'organiser un internat avec ses élèves, c'est-à-dire des séances de révision prolongées jusqu'à tard dans la soirée, afin de les préparer intensivement aux épreuves.

Les élèves, eux, oscillent entre stress et espoir. « Je suis très stressée, je veux réussir pour poursuivre mes études. J'ai échoué l'année passée, donc j'ai un défi à relever cette année », confie Nenténin Kaba, candidate au BEPC.

« Franchement, j'ai peur, car les épreuves sont difficiles. Mais je reste optimiste. J'ai travaillé sur mes lacunes et je révise régulièrement, jour et nuit », a-t-elle ajouté.

Dans les Directions Communales de l'Éducation (DCE), les préparatifs sont en cours pour assurer le bon déroulement des examens. Les autorités promettent de communiquer bientôt sur les dispositifs mis en place.

Cette session sera un véritable test pour le système éducatif guinéen. Plus qu'une épreuve scolaire, c'est une course contre la montre et un défi collectif pour l'avenir du pays.

**Amadou Mouctar Diallo**

**Mohamed Dramé**

## PELERINAGE 2026

# « La vaccination, premier acte du pèlerinage » selon El Hadj Karamo Diawara

La Guinée a lancé officiellement la campagne nationale de vaccination des candidats au pèlerinage au Centre médical communal Flamboyant, à Petit Simbaya dans la commune de Ratoma. Mercredi 1er avril 2026, la cérémonie, présidée par le ministre secrétaire général des Affaires religieuses El Hadj Karamo Diawara, s'est tenue en présence du Conseiller principal du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, des cadres de la santé et du cabinet du SGAR.

Cette initiative vise à garantir une protection immunitaire maximale avant le départ vers les lieux Saints de l'Islam, conformément aux exigences internationales qui imposent la vaccination contre la fièvre jaune et la méningite. Pour faciliter l'opération qui se poursuivra jusqu'au 20 avril, plusieurs structures sanitaires de Conakry et des hôpitaux régionaux ont été mobilisés. Les pèlerins doivent présenter leur certificat d'aptitude médicale et le reçu de versement bancaire, sauf ceux pris en charge par la Présidence qui restent soumis à l'obligation du certificat.

Au nom de la ministre de la Santé Dr Sory 2 Condé, le Conseiller principal a rappelé l'engagement du gouvernement à protéger la santé publique et à



garantir que chaque pèlerin puisse accomplir son voyage dans les meilleures conditions. Il a insisté sur la mobilisation des équipes techniques, la mise à disposition des vaccins, le respect des protocoles et l'accompagnement des pèlerins. El Hadj

Karamo Diawara a, pour sa part, souligné que la vaccination est une exigence incontournable et qu'elle constitue une priorité nationale avant l'argent, les formalités administratives ou même l'avion. Il a comparé la vaccination à l'ablution qui con-

ditionne la validité de la prière, rappelant que sans elle aucun pèlerin ne pourra embarquer et que toute tentative de fraude serait sanctionnée, même à l'arrivée en Arabie Saoudite. Il a enfin indiqué que le président M a m a d i Doumbouya a donné des instructions fermes pour que les centres soient rénovés et prêts à accueillir les candidats dans les meilleures conditions sanitaires et sécuritaires, invitant les pèlerins à suivre les recommandations pour accomplir leur voyage dans la paix et la sérénité.

## INVESTISSEMENTS PUBLICS

# Le gouvernement lance un audit sur les contrats de performance

Le chantier de la redevabilité est officiellement ouvert. Le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan a lancé, ce mercredi 1er avril 2026, l'évaluation finale des contrats de performance des projets d'investissement public de l'exercice 2025, sous la présidence du Dr Mamoudou Touré.



L'objectif de cette rencontre est de mesurer, sans complaisance, la performance réelle des projets financés par l'État et ses partenaires techniques et financiers. Au total, 53 projets à fort impact sont concernés par cette opération qui s'étendra sur dix jours.

Cette évaluation vise à analyser de manière rigoureuse le niveau d'exécution physique et financière des projets, leur efficacité sur le terrain, ainsi que les écarts entre les engagements initiaux et les résultats obtenus. Elle s'inscrit

dans la volonté affichée des autorités de renforcer la gouvernance publique et d'instaurer une véritable culture du résultat dans la gestion des investissements.

Parmi les projets passés au crible figurent plusieurs chantiers structurants, notamment le projet d'assainissement de Conakry ; le programme d'amélioration de l'accès à l'électricité ; le projet de digitalisation des paiements ; l'interconnexion électrique Guinée-Mali ; la réhabilitation de la route Boké-Québo ; des initiatives liées à la pisciculture,

à la mobilisation des ressources internes et au développement économique local.

À travers cette opération, le Dr Mamoudou Touré et son équipe entendent évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques, identifier les projets les plus performants et formuler des recommandations concrètes pour optimiser la gestion future des investissements.

Au-delà du simple exercice administratif, cette évaluation finale apparaît comme un véritable outil d'aide à la décision pour les autorités publiques. Elle vise, en ligne de mire, une meilleure qualité de la dépense, une priorisation plus stratégique des chantiers et un renforcement de la transparence dans la gestion des fonds de l'État.

Sana Sylla

## SANTÉ PUBLIQUE

# Conakry, épice de la lutte contre le paludisme en Afrique de l'Ouest

Le coup d'envoi de l'atelier régional pour l'élaboration du cadre stratégique d'élimination du paludisme a été donné le 31 mars 2026 dans la capitale guinéenne. Sous l'égide de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), les États membres de la CEDEAO unissent leurs forces pour éradiquer ce fléau.

Cette rencontre marque un tournant historique pour la santé communautaire en Afrique de l'Ouest. Dr Melchior Athanase Joël Codjovi Aïssi, Directeur général de l'OOAS, a officiellement ouvert les travaux en insistant sur l'importance de doter l'espace CEDEAO d'une feuille de route commune et robuste, afin de passer du simple contrôle à l'élimination définitive du paludisme.

Pendant plusieurs jours, experts, décideurs et représentants des États membres vont travailler à une harmonisation sans précédent des politiques de santé. Au cœur des débats : le renforcement des capacités techniques nationales et l'accélération du déploiement des programmes de prévention.

Pour Dr Aïssi, l'heure n'est plus aux actions isolées. « Le paludisme demeure l'un des défis majeurs de santé publique dans notre région », a-t-il martelé, réaffirmant l'engagement de l'OOAS à intensifier les efforts pour alléger le fardeau sa-

nitaire et économique qui pèse sur les populations ouest-africaines.

L'atelier de Conakry ne se veut pas une rencontre de plus. Il s'articule autour de piliers concrets : harmonisation, prise en charge et partage d'expériences, afin de capitaliser sur les succès locaux et les dupliquer à l'échelle régionale.

Alors que la région concentre encore une part importante de la mortalité liée au paludisme, notamment chez les enfants de moins de cinq ans, cette rencontre symbolise une volonté politique renouvelée. En misant sur le dialogue et la coopération technique, la CEDEAO espère transformer durablement le paysage sanitaire de la sous-région.

Les conclusions de cet atelier sont attendues avec impatience par les acteurs de terrain, car elles poseront les jalons de ce que l'OOAS appelle de ses vœux : une « Afrique de l'Ouest en meilleure santé ».

Naby Camara

## CRIEF

# Le dossier Mohamed Lamine Bangoura renvoyé au 8 avril

Le dossier impliquant l'ancien président de la Cour constitutionnelle, Mohamed Lamine Bangoura, ainsi que plusieurs co-prévenus, a été appelé mercredi 1er avril 2026 devant la Chambre de jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).

L'audience de ce jour était consacrée à la poursuite des débats, avec la comparution de certains prévenus, dont Lancinet Kanko Kourouma.

À la barre, ce dernier a répondu aux questions du procureur, notamment sur sa date d'intégration et le salaire qu'il percevait en fin de mois.

« J'ai été détaché en 2016 à la Cour des comptes. J'étais payé à hauteur de 3 millions par mois. Le premier président s'est entouré de son cabinet pour proposer un salaire imaginaire afin que les agents soient satisfaits. Je percevais mon salaire de la fonction publique ainsi que celui de conseiller à la Cour des comptes. Finalement,



je me suis rendu compte que mon salaire de la fonction publique était suspendu depuis 2016, alors que d'autres continuaient à le percevoir. Le

salaire de 3 millions provenait du budget de la Cour des comptes. À l'époque, le budget de fonctionnement de la Cour était de 500 millions par an... », a-t-il

déclaré.

Il a également précisé : « Je n'ai jamais reçu de prime de session. On nous accordait toutefois des primes de carburant et des primes trimestrielles. »

Évoquant les griefs portés contre les prévenus, il a ajouté : « C'était une décision concertée de leur part de ne pas nous accorder ces droits, mais surtout de la part de Mohamed Lamine Bangoura, qui était l'ordonnateur principal. J'ai mené de nombreux combats, privilégiant la diplomatie et les démarches internes. À cette époque, ils étaient intouchables. »

Poursuivant son intervention, il a déclaré : « La confrontation

n'était pas indiquée. Il n'y a pas un seul conseiller que je n'ai pas rencontré. Il y en a une seule que j'ai mise à l'écart, puisqu'elle a été la première à orchestrer cela. »

À l'issue des échanges, le juge a décidé de renvoyer le dossier au 8 avril prochain. Ce délai doit permettre la production des relevés bancaires attendus, la comparution des autres prévenus ainsi que la poursuite des débats.

Il convient de rappeler que tous les prévenus sont poursuivis pour détournement présumé de deniers publics, blanchiment de capitaux, corruption, enrichissement illicite et complicité.

Balla Yombouno

03 AVRIL 1984

# La Grande muette proclama la liberté

Après la disparition du Responsable suprême de la révolution, feu Ahmed Sékou Touré, une cacophonie s'installe au sommet de l'État. Pour prévenir toute surprise désagréable, l'armée décide de prendre ses responsabilités en s'emparant du pouvoir, sans effusion de sang. Un fait rare dans les annales des coups d'État. C'était le mardi 3 avril 1984. Le premier communiqué est lu par le capitaine Facinet Touré, dont la voix contraste avec l'image traditionnelle de l'armée. Le peuple découvre alors que la Guinée compte dans ses rangs des militaires intellectuels.

Cerise sur le gâteau, la « grande muette » proclame la liberté. L'euphorie envahit les rues de Conakry. Dans le même temps, le peuple découvre l'horreur du camp Boiro, véritable symbole de barbarie, comparable aux camps de concentration mis au jour en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. La déception est immense. Mais un certain colonel Lansana Conté est présenté comme président du Comité militaire de redressement national (CMRN) et chef de l'État. Ses premières décisions – ouverture des frontières, fin du système éducatif de masse dit « Koko-lala » – suscitent l'adhésion.



La complicité avec le peuple s'installe rapidement. L'accueil est triomphal, les exilés regagnent le pays. La Guinée semble libérée de la dictature civile. Mais le 4 juillet 1985, un coup d'État mené par le colonel Diarra Traoré révèle les premières fissures au sein de l'armée. Les cadres originaires de la Haute-Guinée en paient le prix fort. Une

plaie qui peine à cicatriser.

Par ailleurs, les unités industrielles sont bradées, sous l'influence des institutions de Bretton Woods. Ajustement structurel, compression dans la fonction publique : autant de mesures qui fragilisent l'économie nationale. La liberté promise se transforme en libertinage. La

gabegie et la corruption s'installent. Les finances publiques et la justice sont mises à sac, le Trésor réduit à sa plus petite expression. Le franc guinéen glisse inexorablement. Les élections, organisées pour la forme, ne sont qu'une mascarade : voix du chef, voix du peuple. Les droits de l'homme sont bafoués, les arrestations arbitraires se multi-

plient, la justice est muselée.

**Conté, le Général champion de la liberté de presse**

Paradoxalement, c'est sur le terrain de la liberté d'expression que Lansana Conté se distingue. La loi sur la presse voit le jour,

permettant aux médias de se développer. Les titres naissent et disparaissent au gré de l'actualité et des intérêts. Malgré un environnement économique morose, les journaux survivent tant bien que mal. Contre toute attente, le vieux Général accorde une subvention aux entreprises de presse – une première dans l'histoire guinéenne.

Mieux encore, il se montre défenseur de la cause des journalistes : jamais il n'a cautionné l'incarcération d'un professionnel des médias. Ce geste lui vaut, même après sa mort, l'hommage appuyé de la presse guinéenne. Un hommage mérité, au regard de la place qu'occupent aujourd'hui les journalistes dans la société.

Jean-Marie Morgan

## Hommage à l'armée guinéenne

À l'occasion de la date anniversaire de la prise de pouvoir par l'armée, la Nation tout entière s'incline devant l'engagement, le courage et le sens du devoir des forces de défense et de sécurité.

Instituée pour honorer les sacrifices consentis par les militaires, cette journée du 3 avril constitue un moment de reconnaissance nationale envers ces hommes et ces femmes qui consacrent leur vie à la protection de l'intégrité territoriale et à la préservation de la paix.

Dans un contexte régional et international marqué par des défis sécuritaires croissants, l'Armée guinéenne demeure un pilier essentiel de la

stabilité du pays. Par leur professionnalisme et leur vigilance, les forces armées contribuent activement à la sécurité des populations et à la consolidation de l'État.

Cette commémoration est également l'occasion de rendre un hommage appuyé aux soldats tombés au champ d'honneur, dont le sacrifice ultime reste gravé dans la mémoire collective. Elle invite par ailleurs à renforcer le lien entre l'armée et la Nation, fondé sur la confiance, le respect et l'unité.

Au-delà du devoir de mémoire, la célébration du 3 avril appelle à une mobilisation continue pour la modernisation des forces de défense, afin de leur permettre de faire face efficacement aux enjeux actuels et futurs.

En ce jour solennel, la Guinée réaffirme son soutien indéfectible à son armée et renouvelle sa reconnaissance à l'ensemble des forces engagées au service de la République.

**Souleymane Neuf Camara**

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile		REPUBLIQUE DE GUINEE
Direction Générale de la Police Nationale		Travail- Justice- Solidarité
Direction Centrale de la Sécurité Publique		
Direction Régionale de Police de Kindia		
Commissariat Central de la Police de Coyah		
N° 126 CCP CH 2026		<b>CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OU DE VOL</b>
Le Commissaire Central de Police de Coyah Atteste que s'est présenté devant lui.		
Monsieur : Gaston GUILAVOGUI		
Profession : employé à la société FER INTERNATIONAL		
Domicilié : au quartier Kassogna		
Commune de Manéah		
Téléphone : 629 86 14 14		
Le quelle sous le Serment et la fois nous déclare la perte de Titre Foncier N° 41355/2025/TF de la Concession battue sur 2 Parcelles N° 33 et 34 du lot 14 dans le plan de lotissement de Gombonyah Nord/Coyah appartenant à son oncle Moriba Beavogui qui se trouve au Canada.		
Le Présent certificat de déclaration de perte ou de vol qui lui a été délivré sur sa demande ne peut en aucun cas tenir lieu des pièces déclarées perdues ou volées.		
Coyah le 26/02/2026		
Le Commissaire Central		
Mansa Mady Commissaire Divisionnaire de Police		

## SOCIÉTÉ

# Ramata Konaté plaide pour la formation des femmes

**Hadja Ramata Konaté, Cheffe de Division des ressources humaines (DRH) de la Primature, revient sur son parcours académique et professionnel, tout en partageant sa vision du renforcement des capacités dans l'administration publique et ses conseils aux jeunes femmes aspirant à concilier carrière et responsabilités familiales.**

**Horoya : Pouvez-vous vous présenter et revenir brièvement sur votre parcours académique et professionnel ?**

**Ramata Konaté :** Je suis Madame Ramata Konaté, actuellement Cheffe de Division des ressources humaines de la Primature. Je suis diplômée de l'Université Julius NYéréré de Kankan en économie et finances. J'ai également bénéficié du programme « Rajeunir et féminiser l'administration publique », à l'issue duquel j'ai été promue au poste de Cheffe de Division des ressources humaines.

J'ai commencé à exercer cette fonction au ministère de la Jeunesse, où j'ai travaillé pendant plus de quatre ans. Par la suite, j'ai été nommée au même poste au ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, poste que j'ai occupé durant dix mois. Depuis janvier 2023, j'exerce les fonctions de Cheffe de Division des ressources humaines à la Primature.

Sur le plan académique, je suis titulaire d'un Master 2 en administration publique obtenu dans le cadre d'un programme délocalisé de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec, en partenariat avec l'École nationale d'administration (ENA) de Guinée. Cette formation, qui s'est déroulée de 2018 à 2021, a concerné une trentaine de hauts fonctionnaires et constitue la première promotion issue de ce partenariat.

Actuellement, je poursuis



également une formation exécutive pour les managers stratégiques, initiée par le ministère de la Fonction publique en collaboration avec l'ENAP du Québec. Cette formation, destinée aux DRH des ministères et institutions publiques, s'étend sur huit mois.

**Ces derniers temps, plusieurs actions de réforme ont été engagées, notamment en matière de renforcement des capacités des agents publics. Quel en est l'impact sur la performance de l'administration ?**

Je voudrais d'abord remercier le Premier ministre, Amadou Oury Bah, qui fait du renforcement des capacités du personnel une priorité. Grâce à cette volonté politique et à l'appui des autorités de la Primature,

renforcer l'efficacité des différentes structures de la Primature. Certaines thématiques sont transversales, comme le management public, tandis que d'autres sont spécifiques à certains services, notamment le secrétariat central, l'accueil ou encore le service informatique.

Au total, une dizaine de formations ont déjà été réalisées, entièrement financées sur le budget national, et d'autres sont en préparation afin de poursuivre cette dynamique de professionnalisation de l'administration.

**À l'occasion du mois de la femme, quel message souhaitez-vous adresser à vos sœurs particulièrement aux plus jeunes ?**

Je profite de cette occasion pour souhaiter une bonne fête à toutes les femmes de Guinée et particulièrement à celles de la Primature.

Je tiens à dire que concilier responsabilités professionnelles et vie

familiale n'est pas facile pour les femmes. Mais avec courage, abnégation et persévérance, il est possible d'y parvenir. Il est important de se fixer des objectifs et de rester déterminée à les atteindre malgré les obstacles.

J'appelle également à la solidarité entre les femmes. Nous devons nous soutenir et nous accompagner mutuellement. Les femmes occupant aujourd'hui des postes de responsabilité doivent encourager, conseiller et encadrer celles qui sont au début de leur carrière.

Enfin, j'invite les jeunes femmes à accorder une grande importance à la formation continue et à l'auto-évaluation. Se former, se remettre en question et chercher constamment à s'améliorer sont des clés essentielles pour réussir et contribuer efficacement au développement de notre administration et de notre pays.

Interview réalisée par  
Alhassane Barry

## SONFONIA

### Un conducteur de taxi-moto assassiné, sa moto emportée

**Depuis quelque temps, les conducteurs de taxi-moto à Conakry sont confrontés à une insécurité grandissante. Certains y perdent tragiquement la vie, tandis que leurs motos sont arrachées par des bandits.**

Le dernier drame en date s'est produit dans la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril 2026, à Yattaya Plateau, dans la commune de Sonfonia. Mamadou Diallo, jeune conducteur de taxi-moto, a été froidement abattu par des individus non identifiés. Sa moto reste introuvable : elle a été emportée par ses agresseurs.

Selon un habitant du quartier, les faits se seraient déroulés aux environs de 4 heures du matin.

« J'ai entendu une détonation. Ce n'est qu'au lever du jour que nous avons appris qu'un conducteur de taxi-moto avait été tué », témoigne-t-il.

Alertées, les forces de sécurité se sont rendues sur les lieux pour les premières constatations. Elles ont découvert le corps de la victime gisant dans une mare de sang, avec une grave blessure à la nuque, laissant penser à une attaque à l'arme à feu. Tout porte à croire qu'il

s'agit d'un acte criminel visant à lui arracher sa moto.

Ce sont ses collègues conducteurs de taxi-moto qui ont permis l'identification de la victime, avant que sa famille, prévenue par ses amis, ne rejoigne les lieux.

Après constat, le corps de Mamadou Diallo a été transféré à la morgue de l'hôpital régional d'Enta, en attendant les dispositions nécessaires pour son inhumation.

Balla Yombouno

**Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Baowu Winning Consortium Simandou confirme le paiement du FODEL pour Kérouané

Kérouané, le 30 mars 2026



Baowu Winning Consortium Simandou (BWCS) informe avoir procédé, en date du 25 mars 2026, au versement d'un montant de 992 642 201 GNF au titre du Fonds de Développement Économique Local (FODEL) de la préfecture de Kérouané, conformément aux dispositions du Code minier guinéen.

Ce paiement, correspondant à 0,5 % du chiffre d'affaires annuel de la société pour l'exercice 2025, a été effectué par virement bancaire et a fait l'objet d'une quittance officielle délivrée par l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) en date du 30 mars 2026.

Institué par le Code minier et opérationnalisé par l'ANAFIC, le FODEL constitue un mécanisme essentiel de financement du développement local dans les zones impactées par les activités minières. Il permet notamment de financer des infrastructures de base, des initiatives communautaires et des activités génératrices de revenus au bénéfice

des populations locales.

À travers cette contribution, BWCS réaffirme son engagement à respecter ses obligations réglementaires et à inscrire ses opérations dans une dynamique de développement local, en cohérence avec les priorités nationales

et les attentes des communautés.

BWCS poursuit ainsi ses efforts pour contribuer, aux côtés des parties prenantes, à un développement responsable, structuré et durable dans ses zones d'intervention. ■





## Avis d'appel d'Offres

### SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES (SONAP S.A) AAO N° 001/SONAP2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'autorisation n°0782/MEF/DGCMP/DT-FINEX/CSF/2025 accordée par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, autorisant à la Société Nationale des Pétroles (**SONAP S.A**) à recourir à des accords-cadres relatifs à l'acquisition des fournitures de biens et services.

2. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) a prévu dans son budget exercice 2026 des ressources et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la mise en place des accords-cadres portant sur l'acquisition des fournitures de biens et services reparti en trois (3) lots qui sont :

**LOT1 : Accord cadre relatif à la fourniture informatique et petits matériels de bureau ;**

**LOT2 : Accord cadre relatif à l'acquisition au service de transit ;**

**LOT3 : Accord cadre relatif à l'acquisition des billets d'avion**

3. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le recrutement des sociétés pour la mise en place de ces accords-cadres portant sur l'acquisition des fournitures de biens et services en faveur de la SONAP S.A.

Le délai d'exécution est de deux (2) ans renouvelable une seule fois.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et 47 du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles auprès du **Responsable Passation des Marchés**, Tél : **612 00 13 61/ 622 36 62 06/626 26 99 08** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Passation des Marchés de la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A)** du lundi au jeudi de **9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h**.

Les exigences en matière de qualification sont : (voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **06/04/2026** contre un paiement non remboursable de **trois millions Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante :

- ✓ 20% au compte N° 7308038999 de la SONAP S.A ouvert à Ecobank
- ✓ 50% au compte N° 4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

6. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies accompagnées d'une clé USB à l'adresse ci-après : **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles, Conakry**, au plus tard, le **06/05/2026 à 10h 00mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

7. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **06/05/2026 à 10h 30mn**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal au minimum à Cinquante millions de Francs Guinéens (**50 000 000 GNF**) et d'une validité de **Cent vingt (120) jours**.

En plus de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA de 18%), Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'arrêté A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingts (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général**

**P/O Le Directeur Général Adjoint**

**Fama Bangaly SOUMAORO**



## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT (AAOR)

AAOR N°002/SONAP/2026

LE DIRECTEUR GENERAL

### LETTRE D INVITATION AUX CANDIDATS

**OBJET :** Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture des risques de la plateforme des citernes et du stockage flottant en faveur de la SONAP S.A.

\*Mesdames, Messieurs,

1. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), a prévu dans son budget exercice 2026, l'intention d'utiliser une partie de ses ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture des risques de la plateforme des citernes et du stockage flottant en faveur de la SONAP S.A pour un délai d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification définitive.

2. Dans le cadre de l'accomplissement de nos missions de recherche et de gestion du secteur des hydrocarbures en République de Guinée, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à cet appel d'offres restreint.

La passation de ce marché sera conduite par voie d'appel d'offres restreint tel que défini à l'article 28 du Code des marchés publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles auprès du **Responsable de la Passation des Marchés**, Tél : **621 20 98 73 ou 623 19 67 60** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Passation des Marchés de la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A)** du lundi au jeudi de **9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h**

4. La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

**1- SUNU Assurances**

**2- LANALA Assurances**

**3- NSIA Assurances**

Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **07/04/2026** contre un paiement non remboursable de **Trois millions de Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante :

- ✓ 20% au compte N° 7308038999 de la SONAP S.A ouvert à Ecobank
- ✓ 50% au compte N° 4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou leur sera adressé à leur frais.

5. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois

(3) copies accompagnées d'une clé USB à l'adresse ci-après : **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles, Conakry**, au plus tard, le **08/05/2026 à 10h 00mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

6. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **08/05/2026 à 10h 30mn**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal ou supérieur à quarante millions de Francs Guinéens (**40 000 000 GNF**) et d'une **validité de Cent vingt (120) jours**.

En plus de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA de 18%), Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'arrêté A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingts (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général**

**P/O Le Directeur Général Adjoint**



**Fama Bangaly SOUMAORO**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité



MINISTRE DU PLAN, DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE  
ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

\*\*\*\*\*

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES EXERCICE 2026

1. Autorité contractante

L'Institut National de la Statistique (INS), Établissement Public à caractère Administratif (EPA), placé sous la tutelle technique du Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement, informe le public qu'il envisage, au titre de son Plan de Passation des Marchés (PPM) pour l'exercice 2026, de lancer plusieurs appels à concurrence.

2. Objet de l'avis

Le présent Avis Général de Passation des Marchés a pour objet d'informer les candidats potentiels (entreprises, groupements de cabinets et prestataires de services) de la programmation des marchés que l'INS prévoit de passer au cours de l'année 2026.

3. Nature des Marchés

Les acquisitions sont réparties en plusieurs catégories, notamment:

A. Fournitures et Services Courants

- Acquisition de fournitures de bureau, petits matériels et consommables ;
- Acquisition de mobilier de bureau et équipements techniques spécialisés;
- Fourniture de matériels informatiques et consommables associés ;
- Conception et pose des affiches publicitaires ;
- Production des spots audiovisuels
- Acquisition de petits outillages et fournitures d'atelier ;
- Maintenance et entretien du parc automobile (véhicules et motocycles) ;
- Maintenance corrective et préventive des équipements informatiques et du réseau;
- Services d'assurances (Flotte automobile et couverture santé du personnel) ;
- Fourniture d'accès internet haut débit et services de télécommunications.

B. Prestations Intellectuelles

- Recrutement d'un cabinet pour les études techniques architecturales du siège de l'INS ;
- Recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en place d'un Système Intégré d'informations Statistiques ;
- Sélection d'un consultant pour le renforcement des capacités en management d'équipe et en rédaction administrative;
- Recrutement d'un expert pour la formation avancée du personnel logistique sur le logiciel Excel ;
- Sélection de cabinets spécialisés pour l'établissement du référentiel des prix unitaires des infrastructures de construction ;

- Recrutement d'un cabinet pour le développement d'un Système Intégré de Gestion (SIG) de l'INS.

C. Travaux:

- Construction du siège de l'INS ;
- Travaux de réparation et d'entretien des bureaux

4. Mode de Passation

Les marchés seront passés conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur en République de Guinée, selon les procédures suivantes:

- Appel d'Offres Ouvert (National ou International) ;
- Demande de Cotations (DC) ;
- Consultation Restreinte ou Procédures dérogatoires (après autorisation préalable des autorités habilitées)

5. Participation des Candidats

Les opérateurs économiques légalement constitués et remplissant les conditions d'éligibilité requises sont invités à manifester leur intérêt. Les avis spécifiques (Avis d'Appel d'Offres, Sollicitations de Manifestation d'intérêt) seront publiés progressivement tout au long de l'année.

6. Lieux de Publication

Les avis spécifiques seront consultables via les canaux suivants :

- Journaux d'annonces légales et Journal Officiel des Marchés Publics;
- Tableau d'affichage à la Cellule de Passation des Marchés d de l'INS;
- Sites web officiels : [www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org) et celui de l'ARMP.

7. Informations Complémentaires

Pour toute information supplémentaire relative au programme prévisionnel de passation, les candidats peuvent s'adresser à :

Direction Générale de l'INS

Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)

Quartier Koulewondy, Rue Momo Joe - Conakry (Marché Niger) Tél : (+224) 622 14 91 07 E-mail : [cpmpins@gmail.com](mailto:cpmpins@gmail.com)

Conakry le 1er avril 2026

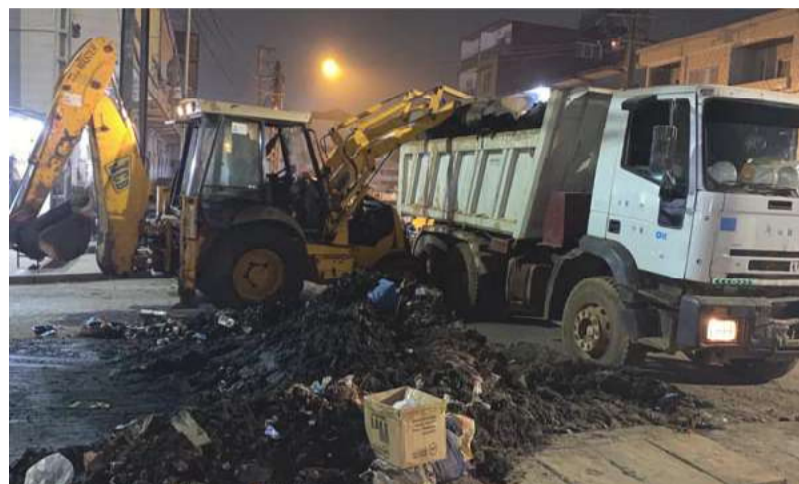
Le Directeur Général

Dr Makar DOUMBOUYA

## CURAGE DES CANIVEAUX A COLEAH

# Une opération préventive face aux risques d'inondation

Dans le quartier de Coléah, commune de Matam, les autorités locales ont lancé une opération de curage des caniveaux afin de prévenir les inondations et d'améliorer les conditions de vie des habitants à l'approche de la saison des pluies.



Chaque année, Coléah subit de fortes précipitations qui provoquent le débordement de caniveaux obstrués par des déchets solides et des sédiments. Ces inondations récurrentes endommagent les habitations et perturbent la circulation. Pour y remédier, la mairie de Matam, en collaboration avec les services d'assainissement, a entrepris une vaste campagne de nettoyage et de désengorgement des canaux d'évacuation.

Depuis plusieurs jours, des équipes sont mobilisées dans différentes zones du quartier. Munis de pelles, de brouettes et parfois de moyens mécaniques, les agents retirent boues, plastiques et autres déchets accumulés. Ces travaux permettent de rétablir la circulation normale des eaux usées et pluviales, réduisant ainsi les risques

d'inondation immédiats.

Les habitants saluent cette initiative, espérant qu'elle s'inscrive dans la durée. « Cela fait longtemps qu'on attendait ça », confie un riverain. « Quand les caniveaux sont propres, l'eau circule mieux et on évite beaucoup de problèmes. »

Au-delà des inondations, le mauvais état des caniveaux constitue un enjeu de santé publique. Les eaux stagnantes favorisent la prolifération des moustiques et augmentent les risques de maladies. Le curage contribue donc à assainir l'environnement et à limiter la propagation d'infections liées à l'insalubrité.

Les autorités locales insistent sur l'importance de ces opérations, mais rappellent que leur efficacité dépend aussi du com-

portement des citoyens. Le dépôt anarchique d'ordures dans les caniveaux reste l'une des principales causes d'obstruction. Des campagnes de sensibilisation sont envisagées pour encourager les bonnes pratiques et impliquer davantage les populations.

Pour Mohamed Meda Kamissoko, chef de quartier de Coléah Domino, cette action est un soulagement attendu depuis longtemps : « À chaque pluie, c'était l'inondation, avec toutes les conséquences que vous pouvez imaginer. Aujourd'hui, on voit les équipes à l'œuvre, et cela redonne espoir. Mais si on ne change pas nos habitudes, le problème reviendra. »

Il appelle à une responsabilisation collective : « L'entretien doit être permanent. Si chacun joue son rôle — la mairie comme les citoyens — nous pouvons éviter les inondations et améliorer notre cadre de vie. »

À Coléah, le curage des caniveaux apparaît comme une action urgente et nécessaire face aux défis environnementaux et sanitaires. Mais pour produire des effets durables, ces efforts devront s'accompagner d'une meilleure gestion des déchets et d'une prise de conscience collective.

Ibrahima Sor Bangoura

## INSALUBRITE A KALOUM

# Le cri de cœur des femmes balayeuses

La lutte contre l'insalubrité dans la capitale Conakry et ses environs est une priorité des autorités guinéennes. C'est dans ce cadre que, dans la commune de Kaloum, nous avons rencontré récemment des acteurs qui se battent au quotidien pour accompagner l'État dans sa politique d'assainissement et rendre la ville plus propre.



Sur le terrain, Mme Fatoumata Fernandez, balayeuse de Kaloum et membre du mouvement Kaloum Fé, nous a livré ses sentiments : « Depuis cinq (5) ans, nous exerçons des activités d'assainissement dans la commune de Kaloum, sous la conduite de notre chef Naby Youla, responsable du mouvement Kaloum Fé. C'est lui qui nous a réunies afin que nous puissions aider le Gouvernement à lutter contre l'insalubrité. Depuis l'arrivée du président Mamadi Doumbouya au pouvoir, nous avons intensifié nos opérations pour accompagner sa vision d'une Guinée où il fait bon vivre. Nous balayons quotidien-

nement tous les quartiers de Kaloum. Nous sommes organisées en plusieurs groupes, chacun composé de dix personnes, répartis dans les différents quartiers pour assurer la propreté. Mais nous manquons cruellement de moyens pour accomplir notre mission. »

Avant de lancer un appel aux autorités : « Nous sollicitons un accompagnement de l'État en termes de matériels et de financement afin d'atteindre nos objectifs dans la lutte contre l'insalubrité à Kaloum. »

De son côté, Naby Sylla, chef de secteur du quartier Boulbinet (secteur Ousmane Conté), explique : « Nous, les élus locaux, nous sommes mobilisés pour rencontrer certains hauts responsables de l'Administration afin d'obtenir des financements pour lutter contre l'insalubrité. Avec nos maigres moyens, nous avons acheté du matériel pour appuyer et encourager ces femmes balayeuses qui s'investissent chaque jour pour rendre notre ville plus propre. Ces femmes travaillent bénévolement, sans aucune rémunération, malgré les efforts considérables qu'elles fournissent. »

Le chef de secteur invite également le Gouvernement à renforcer la logistique.

« Il faudrait augmenter le nombre de camions pour transporter les ordures et veiller à ce qu'ils circulent quotidiennement dans les quartiers. Quand ces camions tardent ou ne viennent pas, nous sommes obligés de payer des jeunes volontaires pour évacuer les déchets », a-t-il déclaré.

Enfin, il lance un cri de cœur aux autorités guinéennes afin d'accompagner ces femmes volontaires qui consentent d'énormes sacrifices pour la propreté de Conakry.

Ibrahima Kalil Sylla

## KALOUM

# Entre assainissement, jeunesse et enjeux électoraux

Dans un entretien exclusif, Bangaly Ayache Bangoura, président de la délégation spéciale de Kaloum, a dévoilé les grandes lignes de son action et ses ambitions pour la commune.

## Assainissement et infrastructures

Face aux défis d'insalubrité et de pression démographique, le président place l'assainissement au cœur de sa politique. Des opérations de nettoyage sont régulièrement menées avec l'appui des services techniques et des citoyens. Parallèlement, des projets de réhabilitation des routes et d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité sont en cours, afin de moderniser la commune et répondre aux besoins urgents des habitants.

## La jeunesse au centre

Bangaly Ayache Bangoura insiste sur l'importance d'impliquer les jeunes dans le développement local. Il promet des programmes d'accompagnement et de sensibilisation pour favoriser



l'emploi et réduire le chômage, tout en soutenant les initiatives génératrices de revenus.

## Gouvernance participative

Le président appelle à une implication accrue des citoyens dans la gestion communale. « Le développement de Kaloum ne peut se faire sans la participation

active de ses habitants », affirme-t-il, plaidant pour une gouvernance inclusive et transparente.

## Vers les élections de 2026

À l'approche des élections communales prévues le 24 mai 2026, un débat s'installe autour

de la candidature des présidents de délégations spéciales. À Kaloum, une partie de la population encourage Bangaly Ayache Bangoura à se présenter, mettant en avant ses actions en matière d'assainissement et de gestion locale. Toutefois, la loi impose une démission préalable pour toute candidature, rendant sa décision très attendue.

## Un appel à l'unité

Optimiste, le président ambitionne de faire de Kaloum une commune moderne et attractive, capable d'attirer des investissements. Il conclut par un appel à la responsabilité collective : « Ensemble, nous pouvons transformer Kaloum et bâtir un avenir meilleur pour tous. »

Ibrahima Sory Bangoura  
Photo : Lamine Sylla

## YATTAYA PLATEAU

# Une localité privée d'équipements publics

Situé dans la commune urbaine de Sonfonia, Yattaya Plateau est reconnu pour sa convivialité, son entente familiale et ses voiries largement bitumées. Pourtant, derrière cette image reluisante, les habitants dénoncent un manque criant d'infrastructures sociales de base.



## Des familles contraintes aux écoles privées

Bintou Keita, commerçante et mère de quatre enfants, témoigne : « Yattaya est un quartier bien loti, la paix y règne. Mais nous n'avons ni centre de santé ni école publique. Tous mes enfants étudient dans des écoles privées. Quand on additionne les frais de scolarité aux autres dépenses, cela devient insupportable pour les parents. Beaucoup d'enfants de familles démunies finissent par être déscolarisés. »

## Une jeunesse sans espaces de loisirs

Souleymane Sow, étudiant du quartier, regrette l'absence d'infrastructures sportives et culturelles : « Il n'y a ni terrain de football ni maison des jeunes à Yattaya Plateau. Pourtant, des domaines existent pour ériger des édifices publics. Comment sont-ils utilisés ? »

## Des domaines illégalement occupés

Le chef de quartier, Moussa Mara, confirme que certains espaces réservés aux équipements publics sont illégalement occupés.

« Nous avons identifié ces endroits et saisi les autorités compétentes. Nous sollicitons leur restitution pour le bien de la communauté. »

Il remercie néanmoins le président de la République,

Général Mamadi Doumbouya, pour le bitumage des voiries : « Plus de 80 % des routes de Yattaya Plateau sont désormais asphaltées. »

Yattaya Plateau illustre un paradoxe fréquent dans les quartiers de Conakry : des routes modernes mais une

absence d'écoles, de centres de santé et d'espaces de loisirs. Les habitants appellent à une meilleure planification urbaine afin que le développement ne se limite pas aux infrastructures routières, mais touche aussi les services essentiels à la vie communautaire.

Abdoulaye Keïta

## DABOMPA

# Un incendie ravage une concession entière

C'est une dure épreuve que traverse la famille Kamissoko, résidant dans le quartier Dabompa, plus précisément sur la transversale 8 (T8). Leur concession familiale a été entièrement engloutie par les flammes, suite à un incendie survenu ce mardi 31 mars 2026.

Sur les lieux, des témoins racontent que la maison sinistrée comprenait « quatre chambres, un salon, deux douches et un magasin ». L'ensemble du bâtiment ainsi que son contenu ont été totalement consumés par le feu.

Interrogé, Elhadj Saïdou Kamissoko, père de famille, est revenu sur les circonstances du drame.

« Aux environs de 10 heures, il y a eu un court-circuit, une masse. Dans un premier temps, nous avons fait sauter le disjoncteur, pensant que le danger était écarté. Ensuite, nous avons entendu un autre bruit. La fumée a commencé à se dégager, mais nous n'étions pas au courant. Ce sont les voisins qui ont vu et nous ont alertés. Tout le plafond a pris



feu, puis l'ensemble du bâtiment. Les voisins ont fait de leur mieux, et les sapeurs-pompiers sont venus compléter l'intervention pour éteindre l'incendie », dit-il.

Malgré les efforts déployés, M. Kamissoko affirme avoir

## ELECTRICITE

# "Près de 600 millions d'Africains en sont privés"

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son projet régional d'accès à l'électricité (ROGEAP), a lancé mardi 24 mars 2026 à Conakry un atelier multipartite consacré aux défis et opportunités du financement de la transition énergétique en Guinée.

Pendant trois jours, des acteurs institutionnels, techniques et financiers seront formés sur les incitations fiscales favorisant l'énergie solaire, les mécanismes de financement pour stimuler l'investissement privé, ainsi que sur le dialogue entre parties prenantes pour améliorer la mise en œuvre des projets dans les zones rurales.

Le point focal de ROGEAP-Guinée, Dembaduno Albert Saa, ingénieur en énergies renouvelables, a rappelé que l'initiative vise à améliorer les conditions de vie des populations éloignées du réseau national. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des acteurs de l'électrification rurale et de développer des partenariats avec les entreprises, ONG et agences nationales.

De son côté, le chef d'équipe du projet, M. Diabira, a souligné que près de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, dont 300 millions en Afrique de l'Ouest. En Guinée, une majorité des zones rurales reste privée de courant. Selon lui, les solutions hors réseau (off-grid) sont indispensables et déjà éprouvées ailleurs, notamment au Bangladesh et en Afrique australe.

Pour encourager les entreprises locales, la CEDEAO et ses partenaires ont également lancé, le 16 mars dernier, un concours destiné à soutenir les initiatives dans les énergies renouvelables, afin de répondre efficacement aux besoins énergétiques des populations.

Ibrahima Kalil Sylla

tout perdu dans ce sinistre.

« Tout est parti en fumée. Nous n'avons rien pu récupérer, à part quelques effets sauvés par les voisins. Quant à moi, même une aiguille, je n'ai pas pu sauver », a-t-il affirmé.

D'où cet appel à la solidarité : « Nous nous en remettons au bon Dieu et demandons l'assistance des autorités ainsi que des personnes de bonne volonté. »

Balla Yombouno

**ANAFIC**

# Tenue de la première session 2026 du CA

**L'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) a tenu, ce vendredi 3 avril 2026, sa première session ordinaire de l'année. Au cœur des échanges : l'alignement de l'institution sur le programme Simandou 2040 et la validation des outils de gestion pour l'exercice en cours.**

La rencontre a été présidée par le Président du Conseil d'Administration (PCA), M. Ahmed Kalifa Diawara, dans la salle de conférence de l'institution située à Ratoma. Elle s'est déroulée en présence du Directeur Général de l'ANAFIC, M. Sékou Mawa Touré, des membres du conseil, ainsi que des représentants des départements ministériels de la Santé, de la Promotion Féminine, des Mines et de l'Éducation Nationale.

**Deux documents**

gratitude envers le PCA pour son leadership, ainsi qu'envers les autorités nationales, notamment le Président de la République, le Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya, et le Premier ministre Amadou Oury Diallo.

« L'année 2025 a été riche en défis et en réalisations. Nous poursuivons notre mission fondamentale : accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre efficace de leurs projets de développement tout en renforçant la gouvernance



Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales).

Le Conseil a réitéré sa

détermination à faire de l'ANAFIC une institution exemplaire, servant de levier efficace pour l'amélioration

durable des conditions de vie des populations guinéennes.

**Abdoulaye Keita**  
photos : Lamine Sylla



**stratégiques validés**

Sur les cinq documents soumis à l'examen des administrateurs, deux ont été officiellement validés après analyse : Le rapport d'activité de l'exercice 2025 et le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026.

Pour des raisons d'ordre technique, l'examen du manuel de procédures de gestion (budgétaire et comptable), du règlement intérieur et du code d'intégrité a été reporté à une session ultérieure.

**L'ANAFIC au cœur de la vision «Simandou 2040»**

Dans son allocution, le Directeur Général, M. Sékou Mawa Touré, a exprimé sa

locale », a déclaré M. Touré.

Il a également souligné que l'année 2026 sera déterminante pour intégrer les actions de l'agence dans la vision Simandou 2040. Ce programme ambitieux place le développement territorial et la valorisation des ressources locales au centre de la transformation économique de la Guinée.

De son côté, le PCA, M. Ahmed Kalifa Diawara, a salué la rigueur des travaux qui ont permis d'évaluer la performance de l'agence. Il s'est particulièrement réjoui du positionnement de l'ANAFIC à l'échelle continentale, notamment à travers son implication active au sein du RIAFCO (Réseau des

## SANTÉ-BIEN ÊTRE...

### JOURNÉE MONDIALE DE LA TUBERCULOSE

# La Guinée intensifie la lutte

**La Guinée s'est jointe, le 24 mars, à la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale de la tuberculose. Placée cette année sous le thème « Oui ! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose ! », cette journée a été marquée par des campagnes de sensibilisation, des dépistages gratuits et des causeries éducatives dans plusieurs régions du pays.**

Malgré les avancées médicales, la tuberculose demeure l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde. En Guinée, elle reste fortement liée à la pauvreté, à la promiscuité et à l'accès limité aux soins. Les autorités sanitaires rappellent que la maladie est évitable et guérissable, à condition d'être détectée tôt et traitée correctement.



À Conakry, le Dr Bah A b o u b a c a r , pneumophtisiologue à l'Hôpital National Ignace Deen, souligne que le retard au dépistage constitue le principal obstacle : « Beaucoup de patients arrivent tard, souvent après plusieurs semaines de symptômes. Pourtant, la tuberculose se soigne et se guérit si le traitement est suivi jusqu'au bout. » Il distingue la tuberculose pulmonaire, contagieuse et la plus dangereuse, de la tuberculose extra-pulmonaire qui touche d'autres organes.

Les autorités insistent également sur la lutte contre la stigmatisation, qui pousse certains malades à cacher leur état, favorisant ainsi la transmission. Le traitement, gratuit sur tout le territoire, dure six mois, mais le diagnostic reste payant.

Les partenaires techniques et financiers appellent à renforcer les programmes nationaux de lutte, notamment par un meilleur financement, l'accès aux traitements modernes et le renforcement des systèmes de santé. Les agents de santé

communautaires, en première ligne, jouent un rôle crucial dans le dépistage et le suivi des patients.

En Guinée, cette journée mondiale se veut à la fois un message d'espoir et un rappel à l'urgence d'agir. La mobilisation accrue des autorités, des partenaires et des communautés est indispensable pour progresser vers l'objectif mondial : mettre fin à la tuberculose.

**Ibrahima Sory Bangoura**

Photo : Lamine Sylla

# Retour sur scène des Ballets africains de Guinée

Après 20 ans de silence, le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a officiellement relancé, jeudi 26 mars, les activités des Ballets africains de Guinée à travers un spectacle dénommé « Mansa Moussa ».



La cérémonie s'est déroulée au Palais du peuple, en présence du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, du ministre des Affaires étrangères et des guinéens établis à l'étranger ainsi que des corps diplomatiques et consulaires accrédités en République de Guinée.

Cette initiative du ministère de la Culture s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la promotion du patrimoine culturel guinéen. Les Ballets africains de Guinée, patrimoine vivant et symbole culturel, reviennent sur les scènes nationale et internationale après des années de silence.

Selon Moussa Moïse Sylla, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, ce silence est porté comme une dette envers Fodéba Keïta, envers les générations d'artistes

qui ont fait vibrer les planches des plus grands théâtres, et envers le peuple tout entier, dont la richesse culturelle mérite d'éclater au grand jour.

« Ce soir, ce silence prend fin. Ce soir, nous écrivons ensemble un nouveau chapitre. Le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a pris l'engagement solennel de redonner vie à cette institution emblématique. Et je suis fier de vous annoncer que c'est chose faite », a-t-il affirmé.

Les activités des Ballets africains de Guinée sont relancées à travers un spectacle intitulé « Mansa Moussa », qui, selon le ministre Moussa Moïse Sylla, est le fruit d'un travail acharné, d'une vision ambitieuse et d'un investissement entièrement assumé par son département.

« Ce n'est pas un simple

spectacle. C'est une déclaration. C'est la Guinée qui se lève, qui reprend sa place sur la scène culturelle mondiale et qui dit au monde : » nous sommes de retour.»

Le choix de «Mansa Moussa» comme spectacle inaugural de cette renaissance n'est pas anodin.

Mansa Moussa, empereur du Mali au XVe siècle, considéré comme l'homme le plus riche de l'histoire de l'humanité, incarne la grandeur, la puissance et le raffinement de la civilisation africaine. À travers ce spectacle, les Ballets africains de Guinée racontent au monde une histoire que l'Afrique doit elle-même porter : celle de sa grandeur passée, de sa créativité présente et de son ambition future », a-t-il précisé.

Il a également rappelé que : «

Ce spectacle a été conçu pour le marché international. Il est destiné à parcourir les plus grandes scènes du monde, à retrouver les lumières de Broadway, de Londres, de Paris, de Dubaï et de Pékin. C'est un produit culturel d'excellence, à la hauteur de l'héritage que nous portons. »

Présent à la cérémonie, le ministre des Affaires étrangères et des Guinéens établis à l'étranger, Dr Morissanda Kouyaté, s'est réjoui de cette relance des activités des Ballets africains de Guinée.

Il a annoncé que plusieurs pays ont déjà manifesté leur intérêt pour les inviter à des

festivals.

« Un travail merveilleux. C'est redonner de l'élan à notre culture. C'est ce que j'ai dit aux ambassadeurs : la Guinée, ce n'est pas seulement les élections, c'est surtout la culture, la culture et encore la culture.

Vous avez vu, déjà, il y a deux invitations qui sont tombées : l'Inde et l'Algérie. D'autres pays m'ont aussi soufflé qu'ils se préparent, notamment le Sénégal.

Donc, félicitations à monsieur le ministre. Un bon travail. ...», a-t-il conclu.

**Balla Yombouno**

## FETE DE PAQUES

### Un moment de communion et de ferveur profonde

**La célébration de Pâques en Guinée, ce dimanche 4 avril 2026, a pris des allures de véritable acte de communion nationale. Dans les paroisses de Conakry comme dans celles de l'intérieur du pays, les fidèles chrétiens ont exprimé une ferveur profonde, mêlant chants liturgiques et prières collectives.**

Ce qui marque particulièrement cette fête, c'est la dimension symbolique qu'elle a revêtue cette année : les homélies et les messages pastoraux ont insisté sur la paix, la cohésion nationale et la fraternité entre Guinéens. Les « mésanges de paix » traduisent bien cette volonté de faire de la fête pascale un moment de réconciliation.

A l'occasion du chemin de croix, la semaine derrière, les fidèles ont parcouru environ 5 km, de la paroisse Saint-Michel de Coléah jusqu'à l'archevêché de Conakry.

Le vendredi 27 mars, à 14 h, la marche a commencé. Formés en groupes disposés en deux colonnes, chacun précédé d'une pancarte indiquant sa paroisse, nous avons avancé sur les pas du Christ, qui a souffert en portant sa croix à cause de nos péchés.

À travers les 14 stations, nous avons chanté des cantiques religieux et récité les prières correspondant aux versets du jour. Au cours de cette marche sainte, des intentions de prière ont été formulées pour nos proches, nos collaborateurs et pour le pays.

À l'archevêché, Monseigneur François Sylla a présidé la messe en compagnie des prêtres présents. Les textes liturgiques étaient tirés du livre du prophète Jérémie (Jr 20, 10-13) et de l'évangile selon saint Jean (Jn 10, 31-42).

L'extrait de Jérémie dévoile

une vérité exigeante de la vie prophétique : être appelé par Dieu, c'est souvent vivre l'incompréhension, le rejet et la stigmatisation. Jérémie en fait l'expérience douloureuse : trahi, persécuté, il devient un homme seul, encerclé par ceux qui guettent sa chute. On entend : « Les calomnies de la foule : dénoncez-le... ». Dans notre vie quotidienne aussi, nous nous livrons parfois à la déformation et à la calomnie, simplement parce que la conduite de l'autre nous dérange.

L'évangile de Jean présente une montée de tension entre Jésus et les Juifs. Jésus reste fidèle à la vérité en affirmant : « Je suis le chemin, la vérité et la vie ». Mais les Juifs, aveuglés par leur incompréhension de la Loi, refusent de voir en lui autre chose qu'un homme. Beaucoup tentent de le lapider, car, étant homme, il prétend être Dieu.

Dans son homélie, Monseigneur François nous a enseigné que « le carême est ce temps favorable qui nous permet de sortir de nos mauvaises habitudes pour nous amener à une conversion véritable et à la résolution, avec la grâce de Dieu ».

Parallèlement, cette marche sainte a été effectuée par les paroisses du doyenné de la banlieue. Soit un total de 21 074 marcheurs.

La messe s'est achevée par la bénédiction finale.

**Anne Marie Somparé**

## CONSOLIDATION DE LA PAIX

### Neuf ambassadeurs promus en Guinée

**La maison des jeunes de Ratoma a servi de cadre, le samedi 28 mars dernier, à la cérémonie de remise de drapeaux et de satisfecits aux neuf personnes choisies pour être ambassadeurs de la paix dans la Fédération internationale pour la paix universelle.**

Le secrétaire général de la fédération, El hadj Mamoudou Sanoussy Doumbouya, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des victimes des conflits et de celles tombées dans la lutte pour la paix. Il a remercié les personnalités présentes, notamment El hadj Kédjan Doumbouya, frère du Président de la République, Général Mamadi Doumbouya, ainsi que plusieurs anciens ministres.

Il a félicité les nouveaux ambassadeurs pour la confiance placée en eux, rappelant que la Fédération pour la paix universelle, fondée en 1994 et reconnue par les Nations unies depuis 2005, œuvre pour bâtir un ordre mondial fondé sur la coopération et l'harmonie.

Prenant la parole, Jean Claude N'Guessan, représentant de la fédération, a rappelé son engagement en Guinée depuis

l'époque du Président Lansana Conté. Il a insisté sur le fait que cette fédération est une institution internationale reconnue, et que le titre d'ambassadeur de la paix doit revenir à des personnes méritantes.

De son côté, le président de la fédération, El hadj Djériba Diaby, a exprimé sa gratitude envers Allah, le Président Mamadi Doumbouya et toutes les personnalités présentes. Il a souligné que les ambassadeurs de la paix sont les défenseurs des personnes vulnérables et doivent jouer un rôle de médiateurs entre le pouvoir et la population. Il a invité les Guinéens à changer de mentalité, à se pardonner et à s'unir pour que la Guinée devienne un véritable havre de paix.

El hadj Madifing Diané, témoin de longue date du parcours de Djériba Diaby, a rappelé leurs

rencontres au Congo et au Gabon dans les années 1970, saluant son engagement constant pour la paix.

La cérémonie s'est achevée par la remise officielle des drapeaux et satisfecits aux nouveaux ambassadeurs.

#### Réactions des récipiendaires

Lansana Sylla (Al-Waliou) : « Je remercie Allah, mes parents, mes maîtres coraniques et mes professeurs. Je ferai tout mon possible pour mériter cette confiance et accomplir cette noble mission. »

El hadj Mohamed Sayon Bangoura, administrateur de la mosquée centrale de Kaloum : « C'est un honneur pour notre mosquée, notre quartier et notre pays. Être ambassadeur de la paix, c'est être un pionnier, une locomotive qui tire les citoyens vers la solidarité et l'entraide. »

**Lamine Soumah**

## STADE DE NONGO

# Le ministre Cellou exige l'accélération des travaux

À Conakry, le chantier du Stade de Nongo est de nouveau au centre de l'actualité. Face aux retards accumulés, le ministre des Sports a haussé le ton, exigeant une accélération immédiate des travaux afin de respecter les délais annoncés par les autorités.



Lors d'une visite d'inspection effectuée cette semaine, le ministre a exprimé son insatisfaction quant au rythme d'avancement du projet.

« Ce stade est un symbole pour notre pays. Il est impératif que les entreprises impliquées redoublent d'efforts », a-t-il déclaré devant les responsables techniques et les partenaires du chantier.

Ce projet d'envergure, destiné à renforcer les infrastructures sportives de la Guinée, doit répondre aux normes internationales afin d'accueillir des compétitions majeures. Cependant, plusieurs contraintes, notamment logistiques et financières, ont ralenti son exécution ces derniers mois.

Le ministre a ainsi instruit les entreprises de revoir leur organisation, d'augmenter les effectifs sur le terrain et de mettre en place un calendrier révisé plus rigoureux. Il a également averti que des sanctions pourraient être envisagées en cas de non-respect des nouvelles directives.

Du côté des citoyens et des acteurs du sport, l'impatience grandit. Beaucoup espèrent que le Stade de Nongo sera livré dans les meilleurs délais, afin de doter le pays d'une infrastructure moderne capable de soutenir le développement du football et d'autres disciplines.

Cette sortie du ministre marque un tournant dans la gestion du projet et pourrait relancer une dynamique attendue depuis plusieurs mois. Reste à savoir si cet appel à l'accélération se traduira par des avancées concrètes sur le terrain.

Selon le représentant de la société en charge du chantier, les critiques des autorités sont

comprises, mais le contexte du projet mérite d'être nuancé : « Nous sommes pleinement conscients de l'importance stratégique de cette infrastructure pour la Guinée. Toutefois, plusieurs facteurs indépendants de notre volonté ont impacté le rythme des travaux », a-t-il expliqué.

Parmi les difficultés évoquées figurent des retards dans l'acheminement de certains matériaux, des contraintes liées aux conditions météorologiques, ainsi que des ajustements techniques intervenus en cours de réalisation. Le représentant

a également souligné que des efforts sont en cours pour rattraper le retard accumulé.

« Nous avons déjà renforcé nos équipes sur le terrain et revu notre planning d'exécution. L'objectif est de répondre aux exigences du gouvernement tout en garantissant la qualité des infrastructures », a-t-il ajouté.

L'entreprise se veut toutefois rassurante : le chantier du Stade de Nongo serait entré dans une phase décisive, avec une accélération progressive des travaux attendue dans les prochaines semaines.

Ce dialogue entre les autorités et les exécutants du projet illustre les enjeux majeurs autour de ce stade, considéré comme un pilier du développement sportif national. Reste à voir si les engagements pris permettront de concrétiser les attentes exprimées par les autorités et la population.

Ibrahima Sory Bangoura

## CAN FEMININE AU GABON

## Mariama Bangoura, la révélation de l'Académie Jupiter

Dans le paysage en pleine émergence du football féminin guinéen, un nom retient désormais toutes les attentions : Mariama Bangoura, jeune pensionnaire de l'Académie Jupiter. Âgée de seulement 13 ans, la talentueuse milieu offensive vient de franchir une étape majeure dans sa jeune carrière en étant sélectionnée avec le Syli national féminin U-14 pour participer à la Coupe d'Afrique des Nations féminine U-14 prévue au Gabon.

Formée au sein de l'Académie Jupiter, reconnue pour son travail de détection et de formation des jeunes talents en Guinée, Mariama Bangoura s'est imposée comme une véritable pièce maîtresse de son équipe. Évoluant au poste de meneuse de jeu, elle se distingue par sa vision du jeu, sa qualité technique et sa capacité à orienter les offensives.

Sur le terrain, la jeune joueuse impressionne par sa maturité. Capable de distribuer des passes décisives et de créer des espaces, elle incarne le profil moderne de milieu offensif, alliant créativité et efficacité.

Sa régularité et son sens du collectif n'ont pas échappé aux encadreurs nationaux, qui ont décidé de lui faire confiance pour représenter la Guinée lors de cette compétition continentale au Gabon. Cette sélection



constitue une reconnaissance de son talent et de son travail, mais aussi une opportunité de se mesurer aux meilleures jeu-

nes joueuses africaines.

Au-delà de ses qualités techniques, Mariama Bangoura est également saluée pour son discipline, son état d'esprit et sa détermination. Des valeurs qui font d'elle un espoir sérieux du football féminin guinéen, avec déjà en ligne de mire les sélections nationales supérieures.

Cette convocation avec le Syli U-14 marque ainsi le début d'une aventure prometteuse pour la jeune joueuse, qui ambitionne de porter haut les couleurs de la Guinée sur la scène africaine.

Pour Mamadou Saliou Diallo, président de l'académie Jupiter : « Mariama Bangoura est une joueuse exceptionnelle, mais surtout une enfant très dis-

ciplinée et respectueuse. Depuis ses débuts à l'Académie Jupiter, elle a toujours montré une détermination rare pour son âge. Elle ne se contente pas de jouer, elle cherche à comprendre le jeu, à progresser chaque jour.

Sa sélection avec le Syli U-14 est une immense fierté pour nous, mais aussi une preuve que le travail de formation que nous faisons porte ses fruits. Mariama représente parfaitement les valeurs de notre académie : le sérieux, le travail et l'humilité.

Nous sommes convaincus qu'elle a un avenir brillant devant elle. Cette compétition au Gabon sera une étape importante dans sa progression, et nous lui faisons entièrement confiance pour représenter dignement la Guinée. »

BIS

## MATCH AMICAL

## La Guinée chute face au Bénin

La série d'invincibilité du Syli national a pris fin ce mardi 31 mars 2026. Opposée au Bénin en match amical à Casablanca, la sélection guinéenne s'est inclinée 1-0, stoppant la dynamique enclenchée depuis l'arrivée de son sélectionneur portugais, Paulo Duarte.



Nommé en 2025, Duarte avait réussi à bâtir une équipe solide, difficile à battre, enchaînant plusieurs rencontres sans défaite. Cette régularité, saluée ces dernières semaines, laissait entrevoir un renouveau du football guinéen.

Mais face aux Guépards du Bénin, les limites du Syli sont apparues : manque d'efficacité offensive, difficultés dans la construction du jeu et absence de tranchant dans les derniers mètres. Les Béninois, plus réalistes, ont su exploiter leurs opportunités pour s'imposer.

Cette contre-performance intervient dans un contexte particulier, marqué par l'exil prolongé de l'équipe nationale, contrainte de disputer ses matchs hors du pays. Une situation que Paulo Duarte dénonce ré-

gulièrement, estimant que l'absence de soutien populaire pèse sur les résultats.

Avant cette rencontre, la Guinée cherchait à retrouver de la confiance après un nul face au Togo, avec l'ambition de confirmer les progrès observés sous l'ère Duarte.

Cette défaite relance désormais les interrogations autour du projet du technicien portugais. Si la série d'invincibilité avait nourri l'espoir, ce revers rappelle que le chantier reste vaste pour rendre au Syli national toute sa compétitivité.

Prochain défi : tirer les leçons de cette défaite et retrouver rapidement une dynamique positive en vue des prochaines échéances officielles.

BIS



**Le moment  
où tu réalises  
que tes projets  
sont enfin financés  
grâce au CRG.**



**CREDIT RURAL DE GUINEE**

CONTACTEZ- NOUS 628 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite  
#Meilleure microfinance 2025

**HOROYA**  
Quotidien national

QHoroya  
Journal Horoya  
[www.horoya.net.gn](http://www.horoya.net.gn)

**POUR VOS ABONNEMENTS**

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com

